Publié sur *Château-Thierry* (https://www.chateau-thierry.fr)


le cnam

LA VIE DU CONSEIL 78

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2019

RÉNOVER L'HABITAT ET VÉGÉTALISER LES ESPACES

Chers Castelthéodoricien(ne)s,

Les programmes de rénovation urbaine en cours visent à préserver et à améliorer notre cadre de vie. Partout en ville, les objectifs sont les mêmes : rénover l'habitat plutôt que construire plus ; végétaliser les espaces publics tout en maintenant du stationnement.

Lors du dernier conseil municipal, nous avons plus particulièrement acté la rénovation complète des Vaucrises, qui a débuté cette année et qui, dans le cadre de l'Agence nationale de la rénovation urbaine (ANRU), perdurera jusqu'en 2025. La convention prévoit la rénovation de tous les logements du bailleur social Clésence et la végétalisation du lieu de vie, avec notamment la création d'une grande voie paysagère et d'une place de quartier arborée.

Une même démarche est actuellement engagée à Blanchard et dans tous les lieux de vie abritant du logement social dégradé. Cette démarche est complétée par la signature d'une convention avec la CAF permettant de contrôler la décence des habitations louées.

De même, le programme « Action coeur de ville » se poursuit avec plusieurs opérations concrètes : la rénovation de la place du Maréchal Leclerc qui retrouvera un rôle central et accueillera plus d'arbres ; les aménagements de bords de Marne avec la création d'une piste cyclable et la végétalisation du Port à Sable ; la finalisation de la rue du château et de la partie basse de la place de l'Hôtel de Ville autour de la « fontaine du Beau Richard ».

Ces aménagements s'accompagnent de subventions pour les commerçants visant à les soutenir pour aménager leurs locaux et valoriser leurs façades. Une charte de recommandation des façades commerciales est ainsi instaurée pour harmoniser les pratiques.

Pour autant, la préservation de notre cadre de vie n'est nullement incompatible avec de nouvelles activités et de nouveaux services. Château-Thierry a ainsi été choisie pour accueillir une antenne du Conservatoire national des Arts et Métiers (CNAM), qui permettra de renforcer la formation supérieure et d'accompagner le développement de nos entreprises. Ou encore : le conseil municipal a validé la création d'un créatorium, permettant de faciliter les démarches des familles dans ces moments difficiles.

C'est en canalisant les forces économiques, démographiques et sociales actuellement à l'œuvre dans le Sud de l'Aisne, que nous pourrons améliorer notre confort de vie !

Sébastien EUGÈNE
Maire de Château-Thierry

Feuille d'émargement

#LVDC78

La Vie du Conseil
Conseil Municipal 26 septembre 2019

Octobre 2019

RÉNOVER L'HABITAT ET VÉGÉTALISER LES ESPACES

Chers Castelthéodoricien(ne)s,

Les programmes de rénovation urbaine en cours visent à préserver et à améliorer notre cadre de vie. Partout en ville, les objectifs sont les mêmes : **rénover l'habitat** plutôt que construire plus ; **végétaliser les espaces publics** tout en maintenant du stationnement.

Lors du dernier conseil municipal, nous avons plus particulièrement acté la **rénovation complète des Vaucrises**, qui a débuté cette année et qui, dans le cadre de l'Agence nationale de la rénovation urbaine (ANRU), perdurera jusqu'en 2025. La convention prévoit la **rénovation de tous les logements** du bailleur social Clésence et la **végétalisation du lieu de vie**, avec notamment la création d'une grande voie paysagère et d'une place de quartier arborée.

Une même démarche est actuellement engagée à Blanchard et dans tous les lieux de vie abritant du logement social dégradé. Cette démarche est complétée par la signature d'une **convention avec la CAF permettant de contrôler la décence des habitations louées**.

De même, le programme « Action coeur de ville » se poursuit avec plusieurs opérations concrètes : la rénovation de la place du Maréchal Leclerc qui retrouvera un **rôle central** et **accueillera plus d'arbres** ; les aménagements de bords de Marne

Documents :
La Vie du Conseil n°78 [1]

avec la création d’une **piste cyclable** et la **végétalisation du Port à Sable** ; la finalisation de la rue du château et de la partie basse de la place de l’Hôtel de Ville autour de la « fontaine du Beau Richard ».

Ces aménagements s’accompagnent de **subventions pour les commerçants** visant à les soutenir pour aménager leurs locaux et valoriser leurs façades. Une **charte de recommandation des façades commerciales** est ainsi instaurée pour harmoniser les pratiques.

Pour autant, la préservation de notre cadre de vie n’est nullement incompatible avec de nouvelles activités et de nouveaux services. Château-Thierry a ainsi été choisie pour accueillir une **antenne du Conservatoire national des Arts et Métiers (CNAM)**, qui permettra de renforcer la formation supérieure et d’accompagner le développement de nos entreprises. Ou encore : le conseil municipal a validé **la création d’un crématorium**, permettant de faciliter les démarches des familles dans ces moments difficiles.

C’est en canalisant les forces économiques, démographiques et sociales actuellement à l’oeuvre dans le Sud de l’Aisne, que nous pouvons **améliorer notre confort de vie** !

Sébastien EUGÈNE
Maire de Château-Thierry

Source URL:https://www.chateau-thierry.fr/publication/la-vie-du-conseil-ndeg78

Liens
[1] https://www.chateau-thierry.fr/sites/chateau-thierry/files/document/publication/vdc78_v13_web.pdf